

CH-LINK

Afin d'**encourager les contacts scientifiques** entre les bénéficiaires de bourses du Fonds national suisse (FNS) et les instituts ou laboratoires des universités et hautes écoles suisses, le FNS donne la possibilité de faire, durant la période de la bourse, un séjour de quelques jours en Suisse pour chaque année passée dans un centre de recherche à l'étranger.

Cette mesure s'adresse à toutes et tous les **bénéficiaires de bourses Advanced Postdoc.Mobility** du FNS.

Conditions

- Tenir un séminaire (ou équivalent) dans un institut ou un laboratoire d'une université ou haute école suisse ;
- Remplir un formulaire avec des questions administratives concernant la bourse, l'organisation du séjour à l'étranger et la période suivant la bourse ;
- Avoir séjourné préalablement au moins 9 mois consécutifs à l'étranger dans le cadre de la bourse allouée. Les boursières et les boursiers au bénéfice d'une bourse de 12 mois peuvent être encouragés seulement si elles/ils ont effectué des recherches à l'étranger au cours des 6 mois précédant la bourse ;
- Le séjour ne peut excéder deux semaines.

Aspects financiers

Le FNS verse un montant forfaitaire pour contribuer aux frais de voyage, après le séjour en Suisse. Le montant dépend du lieu de recherche pendant la bourse et est communiqué sur demande. Cette contribution ne donne pas lieu à un décompte.

Demande

La demande de la boursière/du boursier doit parvenir comme subside complémentaire via mySNF environ six semaines avant le séjour prévu en Suisse.

Elle consiste en une lettre motivée donnant toute information nécessaire quant au but visé et au plan de travail pendant le séjour en Suisse.

Pour que le séjour puisse être pris en charge, la demande doit avoir été acceptée par le FNS deux semaines au moins avant le séjour.